



**PRÉFET
DE LA RÉGION
BRETAGNE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

**PRÉFECTURE
DE LA RÉGION BRETAGNE**

**AGENCE RÉGIONALE
DE SANTÉ BRETAGNE**

Rennes, le 05/11/2021

COVID-19 – CORONAVIRUS EN BRETAGNE Point de situation sanitaire du 5 novembre 2021

Le suivi des cas confirmés est élaboré à partir des données de Santé Publique France, qui comptabilisent les résultats des analyses (test PCR et antigéniques) effectuées par les laboratoires publics et privés.

La Bretagne enregistre **2043 cas** positifs supplémentaires depuis le 29 octobre.

Le taux d'incidence² s'élève désormais à **54,7 cas pour 100 000 habitants** (+8,3 points¹) au niveau régional avec un taux de positivité³ de **3 %**.

Les indicateurs sanitaires restent sur une tendance à la hausse : il est important de maintenir une vigilance collective et le respect des gestes barrières.

Aussi la mobilisation doit-elle se poursuivre pour la campagne de vaccination, notamment pour la dose de rappel, tout particulièrement pour les personnes âgées afin de maintenir un niveau de protection suffisant contre la Covid-19.

	Nombre de cas confirmés		Taux d'incidence pour 100 000 habitants au 5 novembre 2021 et évolution (1)	
	Depuis le début de l'épidémie	Évolution (1)		
22	30366	287	44,1	-5,9
29	32765	346	33,8	+2,8
35	83595	879	75,6	+18,3
56	40659	531	58,4	+12,1
Bretagne	187385	2043	54,7	+8,3

Prise en charge des patients Covid-19 à l'hôpital en Bretagne

- **285** hospitalisations en cours (+27¹), dont 20 (+5¹) en service de réanimation
- depuis le début de l'épidémie :
 - **9 246** patients hospitalisés ont regagné leur domicile (+54¹) ;
 - **1 790** patients sont décédés (+6¹).

**Préfecture
de la région Bretagne**

**Agence régionale de Santé
Bretagne**

Tél : 02 99 02 11 80
Mél : pref-communication35@ille-et-vilaine.gouv.fr

Tél : 02 22 06 72 64
Mél : ars-bretagne-communication@ars.sante.fr

Dynamique de dépistage

Les tests sont au cœur de la stratégie gouvernementale de lutte contre le virus. Pour casser au plus vite les chaînes de contamination, il est important d'isoler rapidement les personnes testées positives et leurs contacts.

35 554 tests RT-PCR ont été réalisés entre le 27 octobre et le 2 novembre (-19,8 % par rapport à la semaine précédente) :

	Tests PCR Du 27 octobre au 2 novembre	Taux de positivité Du 27 octobre au 2 novembre	Taux de positivité Semaine S-1
22	5282	2,6	1,4
29	9053	1,9	1
35	14614	3,7	1,6
56	6605	3,3	1,1
Bretagne	35554	3	1,3

La Bretagne compte actuellement 43 (+1)¹ clusters en cours d'investigation par l'ARS Bretagne :

- **7** dans les Côtes d'Armor (1 en milieu professionnel, 2 en établissements de santé, 4 en sphère privée) ;
- **7** dans le Finistère (1 en milieu professionnel, 4 en milieu scolaire et universitaire et 2 en sphère privée) ;
- **16** en Ille-et-Vilaine (1 en milieu professionnel, 5 en milieu scolaire et universitaire, 2 en EHPAD et 8 en sphère privée) ;
- **13** dans le Morbihan (2 en milieu scolaire et universitaire, 2 en établissement de santé et 9 en sphère privée).

Dynamique de vaccination

Au 03/11, la couverture vaccinale de la population bretonne est de **82,6 %** (au moins une dose tous âges confondus).

5 503 207 vaccinations ont été effectuées :

- 1 026 231 dans les Côtes d'Armor
- 1 520 609 dans le Finistère
- 1 690 272 en Ille-et-Vilaine
- 1 266 095 dans le Morbihan

Information Coronavirus COVID-19

- Informations et recommandations : www.gouvernement.fr/info-coronavirus
- Lieux de dépistage et de vaccination : www.sante.fr
- Pour toute question non médicale, numéro vert 24h/24 et 7j/7 : **0 800 130 000**

1-Données par rapport au 29/10/21

2-Le taux d'incidence représente le nombre de nouveaux cas de COVID-19 diagnostiqués par un test PCR ou antigénique survenus au cours des 7 derniers jours rapporté au nombre d'habitants du département. L'unité adoptée est pour 100 000 habitants.

3-Le taux de positivité représente le nombre de cas positifs au Covid (test PCR et antigénique) rapporté au nombre de personnes testées, sur 7 jours.

**Préfecture
de la région Bretagne**

**Agence régionale de Santé
Bretagne**

Tél : 02 99 02 11 80

Mél : pref-communication35@ille-et-vilaine.gouv.fr

Tél : 02 22 06 72 64

Mél : ars-bretagne-communication@ars.sante.fr